

À MARC MIGRAINE, CONSEILLER MUNICIPAL (UDF) DU HAVRE

« Il ne faut pas cacher la vérité aux Havrais »

Le port du Havre a marqué des points avec l'ouverture de Port 2000.

Sa réussite est capitale non seulement pour la ville mais aussi pour la Normandie tout entière. Pourtant, pour Marc Migraine, conseiller municipal (UDF), il faut veiller à ce que le fonctionnement du port ne s'effectue pas en vase clos.

« Que de chemin parcouru par le port du Havre ces quinze dernières années: la réforme des dockers de 1992, la croissance de l'activité jusqu'en 2004, la construction d'un réseau autoroutier de qualité autour du pont de Normandie, un nouveau Port 2000. Cette évolution portuaire favorable s'est accompagnée d'une renaissance urbaine sous l'impulsion, depuis 1995, de son maire, Antoine Rufenacht.

Mais Le Havre est également confronté à l'exclusion sociale. Certains quartiers associent les difficultés d'insertion des Français issus de l'immigration et celles des laissés-pour-compte du secteur industriel. Les attentes de la population en matière d'emploi sont énormes pour améliorer un pouvoir d'achat en dessous de la moyenne nationale et pour offrir une perspective aux quartiers difficiles. Dans ces conditions, la responsabilité des milieux économiques, et notamment du milieu portuaire et logistique, qui représente l'essentiel des embauches ces dernières années, est immense.

Les Havrais sont curieux de leur port, comme en ont témoigné les 50000 visiteurs de Port 2000 lors des deux jours de portes ouvertes en 2005. Mais la vie de la communauté portuaire reste trop peu connue de l'opinion publique havraise, en dépit des efforts de la presse locale.

Ainsi, en dehors du milieu portuaire, qui a conscience en ville de la baisse du trafic du port en 2005 et 2006? Ou du nombre d'emplois perdus qui

résulte du retard pris dans les négociations sur le statut des portiqueurs sur Port 2000 (un trafic de 400000 conteneurs/an pendant deux ans, soit un retard de création de 300 emplois directs et de 1500 emplois indirects)?

Traditionnellement, les élus havrais n'interviennent pas, ou très peu, dans la vie portuaire. Les problèmes se règlent dans le cercle très fermé des personnes autorisées, dont les responsables syndicaux. L'idée communément admise est que toute personne faisant état des difficultés du port auprès de l'opinion publique ternit l'image de la ville et affecte l'attractivité du port.

Si, à travers mon blog (1) et mes prises de position, j'ai rompu avec ces usages, c'est parce que je suis persuadé qu'il ne faut pas cacher la vérité aux Havrais et que les clients du port n'ont de toute façon pas besoin de subterfuges pour connaître la réalité.

Par exemple, la suspension de l'agrément de la SNRH, les courtes grèves à répétition des portiqueurs l'année dernière, ou encore la grève du week-end et des heures supplémentaires ont gravement terni l'image du Havre auprès des professionnels, mais passent relativement inaperçus dans l'opinion publique. De même la grève des heures supplémentaires en semaine et du travail

du week-end des portiqueurs, en mars 2007, n'a pas vraiment été ressentie par le citoyen havrais. En revanche, elle fut lourde de conséquences pour le trafic du port.

Lorsque le Port autonome du Havre, une entreprise ou un responsable syndical prend une position qui a des inciden-



Pour Marc Migraine, les grèves à répétition ternissent l'image du Havre auprès des professionnels du transport

ces sur le développement du port, et donc sur l'emploi, il se doit de l'expliquer aux Havrais. Pourquoi le rapport assez critique de la Cour des comptes sur le port du Havre en juillet 2006 a-t-il suscité si peu de réactions?

En écoutant et en observant les milieux portuaires depuis quelques années, j'ai acquis deux convictions. La première est que la réussite du développement économique du port du Havre dépend en grande

partie de l'opinion qu'en ont ses clients. Or les clients choisissent un port selon trois critères: d'abord la fiabilité, ensuite les conditions économiques et enfin les infrastructures (portuaires et dessertes terrestres). Nous vivons beaucoup trop sur l'idée que les infrastructures de Port 2000 assureront à elles seules le développement économique de notre ville et qu'elles nous dispensent de réformes sociales, ou de l'amélioration des dessertes fluviales et ferroviaires.

La deuxième, c'est que la ville ne se développera vraiment que si cette réalité économique est partagée par tous les acteurs, entreprises et syndicats. Le dialogue social ne peut être constructif que si tous les partenaires s'accordent, à quelques nuances près, sur la situation économique présente et ses perspectives. Il est normal qu'un syndicat ou qu'une entreprise défende ses intérêts mais ceux-ci ne doivent pas mettre en péril l'ensemble du développement d'une ville, à l'abri des regards de l'opinion publique. À eux de trouver un équilibre et un compromis acceptable. Au Port autonome d'arbitrer selon l'intérêt général du port, aux élus de rappeler les attentes des Havrais.

Par le passé, les Havrais ont montré qu'ils étaient capables de faire fi de leurs clivages. Je suis convaincu qu'ils sauront se réunir à nouveau. Mais aujourd'hui, il y a urgence. »

(1) <http://www.auhavre.com/blog>